



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA C.C.L.V.D.

Séance du 13 mai 2014

Étaient présents :

Pour la commune d'Aubignosc :

- René AVINENS, Président
- Frédéric ROBERT, délégué titulaire
- Nicole TURCAN, déléguée titulaire

Pour la commune de Châteauneuf-Val-St-Donat :

- Michel FLAMEN D'ASSIGNY, Vice-président
- Marie-José ESTUBIER, déléguée titulaire
- Olivier LENOIR, délégué titulaire

Pour la commune de Peipin :

- Frédéric DAUPHIN, Vice-président
- Joëlle BLANCHARD, déléguée titulaire
- Robert ESCARTEFIGUE, délégué titulaire
- Philippe SANCHEZ-MATHEU, délégué titulaire
- Sabine PTASZYNSKI, déléguée titulaire

Pour la commune de Montfort :

- Yannick GENDRON, Vice-président
- Jean-Pierre GROS, délégué titulaire
- Nathalie NICOLINO, déléguée titulaire

Pour la commune de Salignac :

- Chantal CHAIX, Vice-présidente
- Isabelle MORINEAUD, déléguée titulaire
- Christian TRABUC, délégué titulaire

Pour la commune de Sourribes :

- Alain RAVEL, délégué titulaire

Pour la CCLVD :

- Stéphanie LAFONTAINE, Directrice

Étaient absents : Grégory BERTONI (Peipin, pouvoir à F. DAUPHIN), Béatrice FIGUIERE (Peipin, pouvoir à J. BLANCHARD), Pierre LAGARDE (Peipin, pouvoir à P. SANCHEZ-MATHEU), Patrick HEYRIES (Sourribes).

La réunion se déroule sous la présidence de M. René AVINENS, Président.
Mme Nathalie NICOLINO est nommée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 18h30.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL

Le compte rendu de la séance du 24 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

2 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION CADRE AVEC LE CNFPT

Il est nécessaire de conventionner avec le CNFPT afin de fixer le tarif des actions de formation non couvertes par la cotisation des 1%. **Accord à l'unanimité.**

3 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SALIGNAC CONCERNANT LES FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT

La C.C.L.V.D. utilise la machine à affranchir de la commune de Salignac. Il s'agit de renouveler la convention pour que la CCLVD puisse rembourser ses dépenses d'affranchissement. **Accord à l'unanimité.**

4 - CHOIX DES PRESTATAIRES POUR LES CONTROLES ELECTRIQUES DES BATIMENTS ET LE DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

Le diagnostic accessibilité pour un montant de 1835 € est attribué à l'APAVE.
Les contrôles annuels sont attribués à la SOCOTEC pour 1720 €.

5 - DELEGATIONS DE COMPETENCES AU BUREAU EN VERTU DE L'ARTICLE 5211-10 DU CGCT ET DELEGATIONS DE COMPETENCES AU PRESIDENT

Le conseil communautaire décide d'attribuer des délégations de compétences au bureau et au Président en s'inspirant des délégations qui peuvent être données aux maires. Notamment, en matière de passation des marchés, le plafond des délégations est fixé à 20 000 € HT pour le bureau et à 4 000 € HT pour le Président.

Accord à l'unanimité.

6 - ESPACE INTERGENERATIONNEL DE MONTFORT - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Après lecture du tableau récapitulatif des différentes dépenses et recettes prévisionnelles listant les diverses subventions possibles, **les membres du conseil approuve à l'unanimité le nouveau plan de financement suivant :**

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Acquisition du terrain	- €	Mise à disposition du terrain	- €
Coût net de la construction	530 000 €	Conseil régional	
		Fonds d'Initiative Locale (10 %)	65 000 €
		Aide « Bâtiment » pour la maîtrise de l'énergie (5.10 %)	33 000 €
Maîtrise d'œuvre et études diverses	68 000 €	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (22.92 %)	149 000 €
Mobilier et aménagement intérieur	30 000 €	Conseil départemental 12 %	78 000 €
Aménagement extérieur	20 000 €	Caisse d'allocations familiales (20 %)	130 000 €
Frais de publicité	2 000 €	Europe / Programme LEADER / Volet 4 du FEADER (10 %)	65 000 €
		Autofinancement (20 %)	130 000 €
TOTAL GENERAL	650 000€	TOTAL GENERAL	650 000 €

7 - RECRUTEMENT SUR LE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

L'année dernière, le poste d'adjoint administratif est resté vacant car la personne retenue à l'issue de l'appel à candidature était éligible au CAE. Il est aujourd'hui proposé de nommer cette personne sur le poste resté vacant.

Accord à l'unanimité.

8 - RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LA CHARGÉE DE MISSION

Etant donné que les missions confiées ne sont pas terminées et que les besoins sont toujours réels, ***le conseil décide de renouveler, à l'unanimité, le contrat de travail de la Chargée de mission, pour trois ans, à compter du 1^{er} novembre 2014 et de solliciter l'aide financière du conseil général pour cette mission d'ingénierie.***

9 - RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ADJOINT TECHNIQUE EN CHARGE DES ENFANTS DE 3 ANS A LA CANTINE D'AUBIGNOSC ET DU MENAGE DE L'ECOLE DE CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT :

Accord à l'unanimité

10 - REVISION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA CCLVD SUITE A L'INTEGRATION DE LA COMMUNE DE PEIPIN :

En raison des conditions horaires annuelles de travail des agents de Peipin, soit 1540 heures annuelles, il est nécessaire de revoir les horaires des autres agents de la CCLVD. Le coût est d'environ 4% de la masse salariale actuelle. ***Accord à l'unanimité.***

11 - ORGANISATION, BUDGET, TARIFS ET EMBAUCHES RELATIFS AU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE LA CCLVD :

La CCLVD a la compétence Enfance –Jeunesse. Il existe sur le territoire de la communauté deux centres (Salignac et Peipin). Il est retenu pour la gestion des deux centres une seule directrice.

Le budget prévisionnel est accepté à 30 554 € et la participation des familles est revue comme suit :

Résidents CCLVD : 9,50 € / jour et par enfant hors repas

Hors CCLVD mais avec grands-parents ou travail sur la CCLVD : 15 € / jour et par enfant hors repas

Hors CCLVD : 25 € / jour et par enfant hors repas

Il est proposé que les familles d'Entrepierres bénéficient du tarif résident si la commune s'engage à payer la différence entre le tarif résident et le tarif non résident.

Accord à l'unanimité.

12 - RYTHMES SCOLAIRES

La CCLVD devrait opter pour l'organisation des TAP sur la demi-journée par semaine.

Demande d'avis des conseils d'école avant le 6 juin 2014.

13 - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Dauphin demande où en est la CLETC et Monsieur le Président lui répond que dès que les conseillers municipaux seront désignés la CLETC pourra se réunir.

- Réunions à venir :

Vendredi 16 mai – Syndicat des Monges

Mardi 27 mai – Espace Intergénérationnel

En juin – Présentation du RAMIP

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

A LA SEANCE DU 13 MAI 2014

AVINENS René

BERTONI Grégory
(Pouvoir à F. DAUPHIN)

BLANCHARD Joëlle

CHAIX Chantal

DAUPHIN Frédéric

ESCARTEFIGUE Robert

ESTUBIER Marie-José

FIGUIERE Béatrice
(Pouvoir à J. BLANCHARD)

FLAMEN D'ASSIGNY Michel

GENDRON Yannick

GROS Jean-Pierre

LAGARDE Pierre
(Pouvoir à P. SANCHEZ-MATHEU)

LENOIR Olivier

MORINEAUD Isabelle

NICOLINO Nathalie

PTASZYNSKI Sabine

RAVEL Alain

ROBERT Frédéric

SANCHEZ-MATHEU Philippe

TRABUC Christian

TURCAN Nicole